

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1^{re} Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 3 juillet 2017.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
M. Germain Fortin, conseiller siège 3 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
M. Alain Nadeau, conseiller siège 5 M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Ouverture de la séance

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h00)

2017-07-161 **2 Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau ;

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2017-07-162 **3 Approbation des procès-verbaux**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du mois de juin 2017.

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau;

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux du mois de juin 2017 susmentionnés, rédigés par la directrice générale/secrétaire-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

4 1ere période de question

5 Correspondance

Dépôt et lecture du bordereau de correspondance du mois de juin 2017.

6 Législation

2017-07-163 **6.1 Municipalité alliée contre la violence conjugale**

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance;

Il est résolu de proclamer Saint-Gédéon-de-Beauce municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité

2017-07-164 **6.2 Modification de la politique de gestion contractuelle**

Attendu que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, comme toutes les municipalités du Québec, a adopté une politique de gestion contractuelle respectant les exigences prévues à l'article 938.1.2 du Code municipal et a été adoptée le 27 décembre 2010;

Attendu que le conseil a pu constater que certaines dispositions de cette politique, notamment en regard de l'obligation de déposer certaines déclarations sous serment devant un commissaire à l'assermentation, s'avèrent trop contraignantes;

Attendu que le conseil juge opportun d'introduire un tel allègement;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin de modifier la politique de gestion contractuelle, annexe I et II de la déclaration de façon à ne plus exiger l'assermentation desdites annexes.

Adopté à l'unanimité

7 **Trésorerie**

2017-07-165 **7.1 Approbation des comptes**

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale/secrétaire-trésorière et aux autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises en séances antérieures;

Attendu que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer conformément aux engagements de crédits pris par le conseil en vertu de la résolution portant le numéro 2017-07-165;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 157 727.11 \$ et d'autoriser leur paiement.

Adopté à l'unanimité

7.2 Dépôt état comparatif revenus et dépenses

Le conseil municipal prend acte du dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 juin 2017.

2017-07-166 7.3 Centre de prévention suicide

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que la Municipalité participe au financement des activités du Centre de prévention suicide Saint-Georges avec une participation financière de 100 \$.

Adopté à l'unanimité

8 Fourniture et équipement

2017-07-167 8.1 Demande de collecte résidus verts au printemps

Attendu qu'il y a dépôt d'une demande de collecte de résidus verts au printemps;

Attendu que la collecte de résidus verts s'avère un moyen efficace et économique pour réduire la quantité de déchets de matières résiduelles qui se retrouve à l'enfouissement;

Attendu que le mécanisme de collecte pour les résidus verts est déjà en place à l'automne et qu'il serait facile de mettre en place une telle collecte au printemps;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que le conseil dépose une demande à la Régie intermunicipale du comté de Beauce Sud d'organiser une collecte de résidus verts au printemps.

Adopté à l'unanimité

2017-07-168 8.2 Entériner dépense de réparation - Dick Simms Lamontagne

Attendu que la municipalité a retenu les services de Dick Simms Lamontagne pour l'entretien mécanique de divers équipement;

Attendu qu'un taux horaire préférentiel est donné à la Municipalité sous condition d'être payable sur réception de la facture;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu d'entériner la dépense de Dick Simms Lamontagne au montant de deux mille quatre cent cinquante-deux dollars et quarante-deux (2 452.42 \$).

Adopté à l'unanimité

2017-07-169 8.3 Travaux de réfection rue de l'Église

Attendu que Le maire fait état de la situation et explique le report des travaux de réfection de la rue de l'Église à 2018;

Attendu qu'une modification aux plans est demandée à la firme WSP ;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu de modifier afin de remplacer le trottoir par une bordure dans le but de faire un espacement piéton avec balises.

Adopté à l'unanimité

2017-07-170 **8.4 Préparation projet rue de l'Église - section est de la route 204**

Attendu que la Municipalité souhaite préparer des projets prêts à déposer en cas d'ouverture de subvention;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu ;

Que le conseil autorise l'inspection télévisée d'un tronçon de la rue de l'Église à l'est de la route 204 par la firme Can Explore pour un montant de 2 914.65 \$ avant taxes dans le but de déposer une demande de modification pour inclure celui-ci au plan d'intervention et ainsi le rendre admissible.

Adopté à l'unanimité

2017-07-171 **8.5 Adhésion Vision Femmes**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu de procéder à l'adhésion de Vision Femmes pour une cotisation annuelle de 20 \$.

Adopté à l'unanimité

9 Personnel

2017-07-172 **9.1 Support RH Marc André Paré, consultant**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu de retenir les services de consultant en ressource humaine de M. Marc-André Paré pour un budget estimé à un maximum de 1 615 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité

10 Loisirs et Culture

2017-07-173 **10.1 Politique de développement du territoire 2016-2020 - Centre Multi-Arts**

Attendu que le comité Centre Multi-Arts projet la construction de gradins et d'une billetterie pour une estimation totale de 8 500 \$;

Attendu que ledit comité dépose une demande d'appuis auprès de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce pour le dépôt d'une demande d'aide financière pour les coûts reliés à l'entrepreneur;

Considérant qu'il y a dépôt d'une demande de subvention au Pacte rural pour un fonds disponible;

Considérant qu'au minimum 20% des dépenses du projet doivent être assumé;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau;

Il est résolu de confirmer l'appui de la Municipalité rattachée au projet de construction de gradins et d'une billetterie pour le dépôt d'une demande d'aide financière pour un montant de 5 870.29 \$;

Que le conseil autorise la directrice générale à signer le formulaire de dépôt de projet ainsi que les documents rattachés à celui-ci.

Adopté à l'unanimité

11 Rapports

11.1 Conseil des maires à la MRC

Monsieur Alain Quirion fait un court rapport de la réunion

11.2 Délégué à la régie intermunicipale

Monsieur Alain Quirion fait un court rapport de la réunion

12 Divers

2017-07-174

12.1 Demande de paiement no 1 - réfection ponceau rue de l'Église

Attendu qu'il y a dépôt de demande de paiement numéro 1 pour le projet de réfection du ponceau du rang 7 à l'intersection de la rue de l'Église;

Attendu qu'il y a recommandation de paiement par la firme WSP;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin;

Il est résolu d'effectuer le paiement numéro 1 au montant de 118 516.03 \$ (cent dix-huit mille cinq cent seize dollars et trois sous) taxes incluses à Excavation Bolduc inc.

Adopté à l'unanimité

2017-07-175

12.2 Demande de don restauration Podium Papal

Attendu qu'un groupe de citoyen effectue la restauration du Podium Papal;

Attendu que des frais ont été engendrés;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay;

Il est résolu de rembourser sous forme de don une partie des frais payés directement par M. Benoît Fortin au montant de 692.65 \$ (six cent quatre-vingt-douze dollars soixante-cinq sous).

Adopté à l'unanimité

13 2^e Période de question

2017-07-176

14 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin.

Il est résolu de lever l'assemblée. (19h50)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Directrice générale :.....